

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant maire de notre commune, Montrevel-en-Bresse.

Je m'engage évidemment à faire le maximum pour être à la hauteur de cette confiance.

Je connais les contraintes de la fonction de maire de Montrevel-en-Bresse. Ma motivation est toujours la même que lors du précédent mandat : conduire une action municipale en perpétuel mouvement, dans l'intérêt général, en m'appuyant toujours sur un collectif d'élus et d'agents, et en veillant constamment à utiliser au mieux les moyens à notre disposition.

Avant d'exposer les objectifs du mandat qui débute depuis l'élection, je voudrais d'abord rappeler le mandat dont nous avons été les acteurs, celui que nous avons porté pendant six années.

Mesdames et messieurs les élus du mandat qui vient de s'achever, nous pouvons être fiers du résultat de notre engagement, aussi bien à travers les améliorations apportées au fonctionnement de notre commune que des investissements décidés ensemble et concrètement achevés par des réalisations réussies.

Je ne détaillerai pas ce bilan ce soir. Vous le connaissez parfaitement. Il a été communiqué aux montrevellois récemment.

Je veux seulement rappeler quelques points forts qui sont les marqueurs permettant d'affirmer que nos engagements de 2020 ont été tenus.

La transformation du cadre de vie et l'évolution constante de la communication sont deux éléments clés de l'action municipale qui valorisent notre commune.

L'évolution des aménagements d'espaces verts et du mobilier urbain en témoigne. En matière de communication, le magazine municipal est passé par là. Je n'oublie pas les autres supports digitaux, qui sont tout autant appréciés de nos concitoyens. L'aménagement et le réaménagement de voiries ont été poursuivis.

En matière d'urbanisme, c'est la reconstruction du PLU qui a été le sujet principal, anticipant le virage majeur pris par les documents supra communaux, vis à vis desquels le rapport de compatibilité est exigé.

Des équipements communaux ont été réalisés ou réaménagés : La maison départementale des solidarités, réhabilitée, rénovée et nommée désormais Maison des solidarités, la halle associative du clos des jeux de boules, la construction de la salle dojo annexe au gymnase de l'huppe, le réaménagement des cours d'école, l'atelier de création artistique en lieu et place de l'ancien centre de tri postal,

Nous réalisons actuellement la réhabilitation du restaurant scolaire.

La vie associative, particulièrement active et diverses sur notre commune, a été soutenue tant dans les projets événementiels co-construits que dans ses missions hebdomadaires d'activités destinées à tous les publics.

Des moyens financiers et logistiques ainsi que des nouveaux équipements ont été mis à leur disposition.

La mise en service d'une médiathèque repensée dans l'organisation de ses espaces, animée par des agents intercommunaux compétents et motivés, participe au soutien du développement de la vie culturelle sur notre commune.

Les affaires sociales et la solidarité ont été suivies avec efficacité.

L'ouverture d'une France Service mutualisée avec Bresse vallons a rapidement été plébiscitée par le flux d'une fréquentation en hausse continue.

Le développement économique de notre commune était et reste un engagement fort. Le développement de la zone communale d'activité se poursuit hameau Les curtils.

Dans le centre-urbain, de nouveaux commerces et services se sont installés. Des locaux adaptés peuvent parfois manquer. Il reste du travail à faire avec des investisseurs potentiels.

L'adaptation au changement climatique et la mutation des pratiques vers le respect de la biodiversité : l'espace public communal est zéro phyto, y compris les cimetières. Un cheminement doux ou actif a été aménagé sur le secteur de Cuet.

La mise en place sur la commune d'un atelier citoyen a ouvert un espace à la participation citoyenne. Enfin, en recrutant de nouveaux agents, nous avons renforcé progressivement les services de la mairie pour faire face aux charges croissantes et ainsi assurer un service public de proximité ? de qualité pour les montrevellois. Ce bilan, évidemment non exhaustif, s'inscrit dans un cadre budgétaire, qui a été maîtrisé. Dans ce contexte, nous avons obtenu les résultats précités tout en désendettant la commune afin de préparer de nouveaux investissements.

J'adresse à tous les élus sortants mes sincères félicitations et mes remerciements pour les actions menées dans l'intérêt général de la commune et de tous ses habitants.

Je tiens également à remercier tous les agents des services municipaux, qui, par leur travail et leur compétence, font honneur au service public de proximité.

La mise en œuvre des engagements de campagne électorale, leur transformation en action municipale, reposent sur un collectif composé des élus et de tous les services de la mairie, quelle que soit la fonction exercée par ces élus et ces agents.

Soyez-en tous vivement remerciés.

Ce 20 mars 2026, ce n'est évidemment pas une rupture mais un nouveau départ pour 6 ans avec une équipe renouvelée à environ 50%.

L'expérience de certains élus en matière d'action municipale alliée au regard nouveau porté par les nouveaux élus est une richesse pour notre équipe.

Il s'agit de mettre en place une nouvelle organisation, dans une certaine continuité, tout en faisant place à de nouvelles perspectives, dues au contexte d'évolution de la vie communale et des compétences nouvelles de l'équipe municipale.

Mes chers collègues, je vous remercie toutes et tous pour votre engagement au service de nos concitoyens.

J'en profite aussi pour remercier vos conjoints, vos proches pour vous avoir permis de vous engager ou renouveler votre engagement au service de l'intérêt général.

Aujourd'hui, l'essentiel de notre programme, de notre feuille de route est connu. Les actions et les projets envisagés s'inscrivent dans la continuité des actions du précédent mandat.

Ils prennent en compte les nouveaux besoins et les souhaits de nos concitoyens, ainsi que l'évolution de la société et de la démographie locale, sans ignorer qu'ils s'inscrivent aujourd'hui dans un nouveau contexte tant du point de vue des nouvelles règles qui régissent l'urbanisme de notre commune, que celles qui nous incitent à la recherche de la sobriété énergétique et de la poursuite de l'efficacité de la dépense publique.

Dans le cadre de notre campagne électorale, cette feuille de route a été distribuée aux montrevellois, dans les plus de 1500 boîtes aux lettres existantes sur notre commune.

Quelles sont ces objectifs ou ces orientations que, collectivement, nous nous sommes fixés ?

1 Tout d'abord, la poursuite des travaux d'aménagement de l'espace public, en veillant à la préservation des moyens destinés à l'entretien du cadre de vie apprécié par les montrevellois, mais aussi par les habitants des communes alentour témoignant ainsi de l'attractivité générale de notre commune.

2. Concernant l'urbanisme, il s'agit de favoriser un développement maîtrisé en matière d'habitat, d'espace économique, de locaux commerciaux et de services et d'implantation d'équipements publics sur la commune, en prenant en compte le renouvellement urbain afin de limiter l'étalement urbain et donc en économisant des terres agricoles.

3. Nous nous sommes également engagés à agir pour le développement de l'activité économique sur notre commune, avec un soutien indispensable dans le cadre des compétences communales en saisissant toutes les opportunités.

Au niveau communautaire, GBA accompagne les entreprises dans leur développement, aide celles en recherche d'espaces disponibles à s'implanter dans les zones d'activités, **et anime un réseau de partenaires** pour promouvoir la création d'entreprises et l'économie sociale et solidaire.

Le dynamisme de ce secteur économique constitué notamment par les commerces, les services, l'artisanat, l'agriculture, participe à la vitalité et à l'attractivité de notre commune. En filigrane, bien sûr, une consommation locale est souhaitée.

4. Nous nous sommes engagés au renforcement des actions en faveur de la mobilité, en insistant sur l'amélioration nécessaire de toutes les infrastructures qui la constitue, le développement des cheminements actifs et la facilitation du transport collectif, en liaison avec Grand Bourg Agglomération dans le cadre des compétences transférées.

Nous serons vigilants en matière de sécurité routière. Notre engagement à poursuivre nos efforts en la matière impliquera de nouveaux aménagements.

5. Concernant les affaires scolaires, nous serons attentifs à l'évolution des effectifs dans les établissements scolaires, et mobilisés pour maintenir un partenariat dynamique et constructif, entre les élus, les enseignants, les services périscolaires, les parents d'élèves, dans la continuité de l'action engagée ces dernières années.

6. Parallèlement à l'action scolaire, nous poursuivrons notre mission d'accompagner la jeunesse dans toute sa diversité en nous appuyant sur les encadrants et les divers partenaires dont les associations dynamiques, engagées dans la formation des plus jeunes.

7. Concernant les affaires sociales, la solidarité, l'accompagnement des personnes en difficulté, il est essentiel d'assumer pleinement les missions associées à ces domaines pour que chacun trouve une place valorisante dans notre société.

8. Nous continuerons à porter une attention particulière à nos aînés, car « le bien vieillir » demeure un sujet d'actualité pour tous.

Beaucoup en parle, c'est mieux d'agir en facilitant les initiatives.

C'est ce que nous faisons et que nous ferons.

9. Nous poursuivrons notre ambition de soutenir activement la vie associative, très riche sur notre commune, la soutenir dans sa diversité et dans un climat de concertation constructive, par exemples en matière de projets d'équipements ou d'évènements spécifiques.

10. Des équipements nouveaux seront mis à la disposition des montrevellois, dans le cadre des activités sportives ou autres, en fonction des nécessités et des capacités budgétaires.

11. Face aux défis climatiques, notre responsabilité est collective : celle de construire un avenir plus durable, plus respectueux de notre cadre de vie et des générations futures. Apaisement, verdissement, aération, renaturation, désimperméabilisation, rénovation, rafraîchissement, biodiversité seront les maîtres mots pour diriger nos actions de la transformation urbaine.

12. Dans ce domaine comme dans tous les autres relevant de la compétence et de l'action municipale, la communication prendra une part importante. Une attention particulière sera régulièrement portée afin de poursuivre son adaptation aux évolutions modernes et constantes, et en prenant soin de bien expliquer l'action municipale, à force d'arguments quand il est nécessaire, pour qu'elle soit bien comprise de chacun.

13. La situation financière de notre commune sera suivie avec la même vigilance. Soyons réalistes : quelques incertitudes existent en matière de dotations et de subventions extérieures par effet en cascade des restrictions budgétaires annoncées par le gouvernement.

Ces divers impacts ne devraient pas remettre en cause les projets d'investissements prévus pour ce mandat, mais, peut-être, leur planification.

Pourtant, la nécessité absolue de relance économique déjà tellement commentée aura besoin de la concrétisation des investissements des collectivités locales afin de limiter des dégâts sociaux redoutés.

Ces dossiers feront l'objet de réflexions et de décisions importantes des élus de notre assemblée municipale après une étude approfondie, de tous les éléments disponibles d'appréciation, dont certains sont, en partie, encore imprécis aujourd'hui.

Mes chers collègues, voilà notre cap vers l'avenir pour ce nouveau mandat.

Je reprendrai cette phrase prononcée par Kofi Annan, secrétaire général des nations unies, prix nobel de la paix : *« L'avenir nous appartient, mais il ne peut nous appartenir que si nous y participons et le prenons en charge. »*

Comme vous le constatez, la volonté et les objectifs que je viens d'énumérer sont et seront au service de l'intérêt général, qui peuvent parfois venir heurter certains intérêts privés ou individuels auxquels il faut évidemment être attentif, en corrigeant nos projets quand il est possible de le faire, mais, j'insiste, toujours en restant fidèle à cet intérêt général qui doit être notre fil rouge.

Cette action municipale s'inscrit dans un cadre juridique, technique et administratif qui a évolué durant le dernier mandat et qui continuera dans celui qui commence.

L'intercommunalité à grande échelle dans laquelle nous sommes associés, (GBA, soit 74 communes) continuera d'évoluer dans la répartition des compétences de proximité assumées mais aussi dans les nouvelles actions proposées.

Nous devons être, nous serons constructifs.

C'est une méthode de travail différente qui s'impose à nous et qui exige une présence plus soutenue d'élus communaux dans les différentes instances communautaires où se prennent des décisions importantes pour l'avenir des communes.

Des dossiers solides et argumentés devront y être présentés et défendus après avoir été étudiés et débattus dans les conseils municipaux, commissions ou groupes de travail communaux.

Aujourd'hui, notre expérience de cette « vie communautaire » nous incite à la vigilance :

Des efforts vont devoir être produits en particulier pour améliorer la proximité humaine nécessaire et plus précisément la réactivité décisionnelle et administrative dans certains domaines transférés, tout en étant vigilant sur la solidarité intercommunale.

C'est notre souhait et surtout l'intérêt des usagers du service public.

Nous serons force de propositions dans les instances communautaires, avec pragmatisme.

Nous aurons régulièrement l'occasion de revenir sur ces sujets.

Maintenant, les habitant(e)s de Montrevel-en-Bresse et celles et ceux fréquentant notre centre de vie attendent que nous passions à l'action.

Avec leur soutien, c'est notre ambition collective.

Merci de votre attention.

Jean-Yves BREVET